

Recensement des structures d'hébergement à la date du 15 mars 2014

Introduction

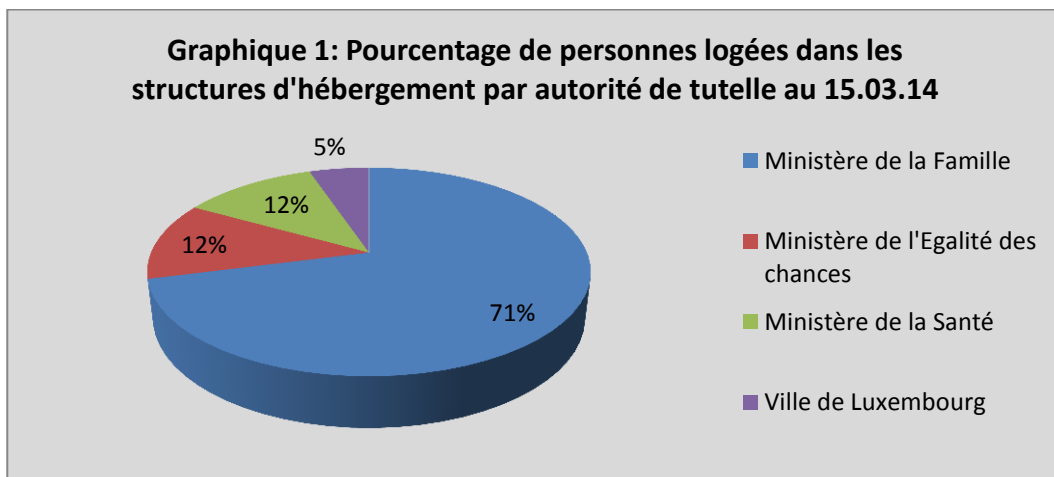
En vue de la planification des politiques en matière de lutte contre le sans-abrisme et l'exclusion liée au logement, la division Solidarité du Ministère de la Famille et de l'Intégration a effectué un recensement sur le nombre de personnes hébergées auprès de vingt gestionnaires de structures d'hébergement pour adultes aux dates du 15 octobre 2012 et 2013, ainsi qu'au 15 mars 2013 et 2014.

Une analyse approfondie du recensement du 15 octobre 2012, du 15 mars 2013 et du 15 octobre 2013 a été réalisée dans trois documents publiés antérieurement.

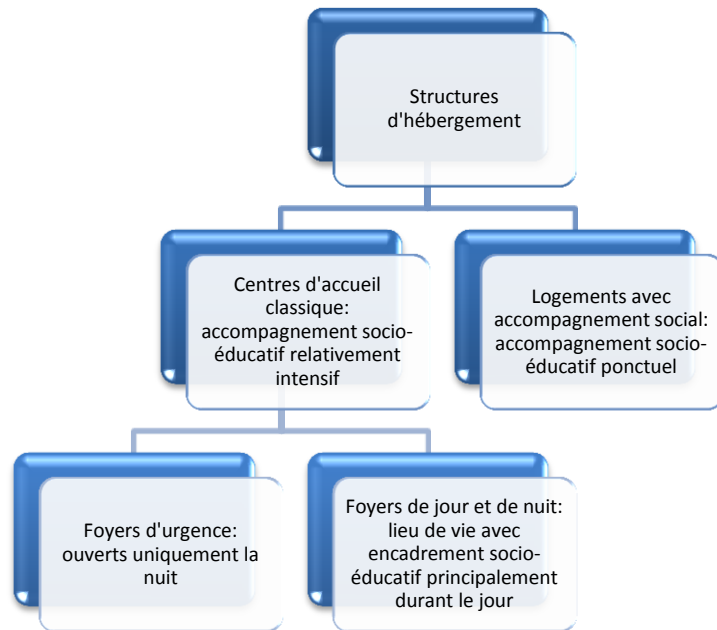
D'une part, le présent document mettra l'accent sur le recensement à la date du 15 mars 2014 et sur le nombre de personnes identiques hébergées dans les structures d'hébergement par rapport à la date de référence du 15 octobre 2012 afin de pouvoir analyser la stabilité de la population hébergée sur une plus longue période.

D'autre part, une analyse sera effectuée sur la mise à disposition de logements à long terme, c'est-à-dire sur une période égale ou supérieure à 3 ans, et sur la situation des jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans confrontés à l'exclusion liée au logement.

L'ensemble des vingt gestionnaires des structures d'hébergement sont agréés et/ou conventionnés avec les Ministères de la Famille et de l'Intégration, de la Santé, de l'Egalité des Chances ou avec la Ville de Luxembourg (voir graphique 1).



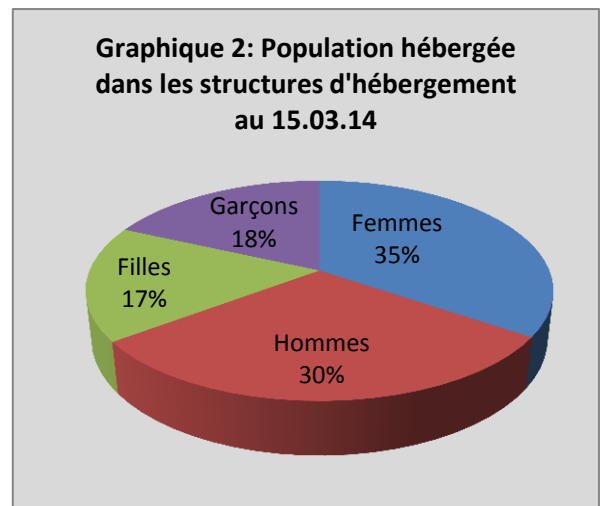
Les différents types de structures d'hébergement peuvent être subdivisés en logements avec accompagnement social et en centres d'accueil classique qui comprennent des foyers d'urgence et des foyers de jour et de nuit.



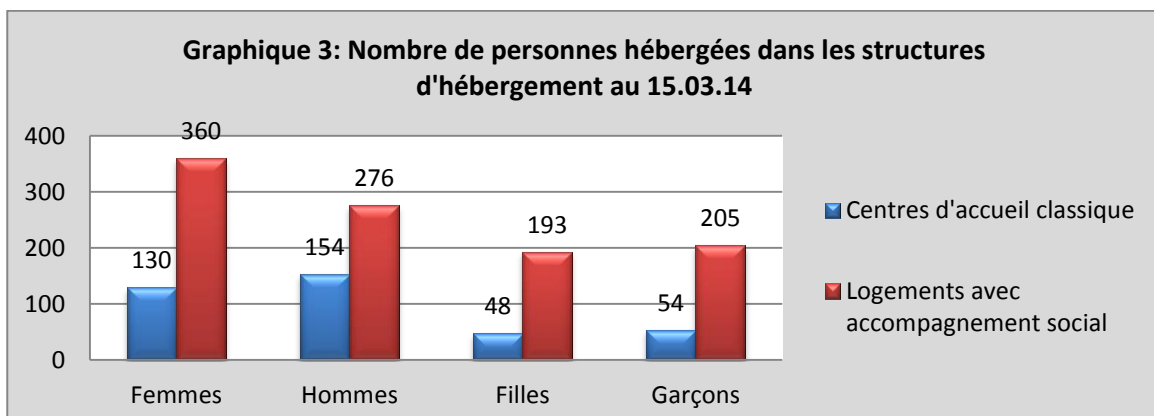
1. Les structures d'hébergement (centres d'accueil classique et logements avec accompagnement social) au 15 mars 2014

Au total, 1.420 personnes ont été hébergées dans les structures d'hébergement au 15 mars 2014. 73% de la population totale a bénéficié de logements avec accompagnement social, 27% des personnes étant hébergées dans les centres d'accueil classique (dont 8% dans les foyers d'urgence et 19 % dans les foyers de jour et de nuit).

Les hommes représentent un tiers des personnes hébergées dans les structures d'hébergement, tandis que les femmes et les enfants représentent chacun 35 % de la population hébergée (voir graphique 2).

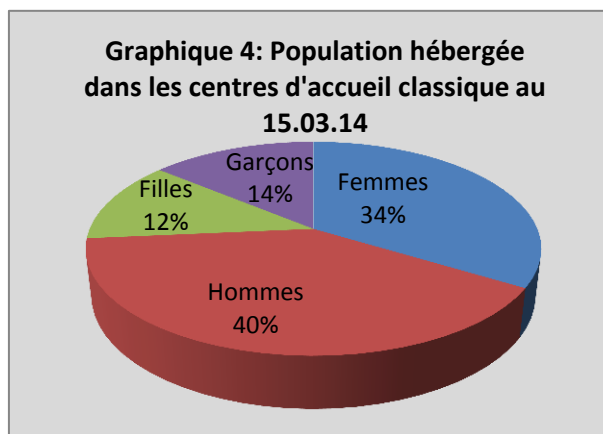


Un peu moins de deux tiers des femmes sont hébergées dans des logements avec accompagnement social, de même que la majorité des enfants (80%). **Les hommes habitent proportionnellement plus souvent dans les centres d'accueil classique que les femmes et les enfants** (voir graphique 3).



1.1. Les centres d'accueil classique

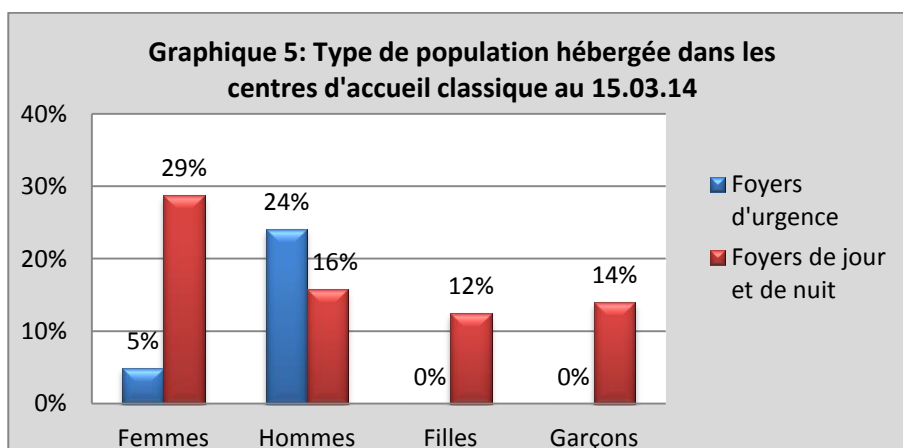
En date du 15 mars 2014, le nombre de personnes hébergées dans les **centres d'accueil classique** s'élève à 386 personnes, dont **40 % d'hommes, 34 % de femmes et 26 % d'enfants** (voir graphique 4). Les centres d'accueil classique sont des services ayant pour objet l'accueil et l'hébergement temporaire d'adultes en difficultés accompagnés éventuellement de leurs enfants et offrant un encadrement éducatif, psychologique et social relativement intensif.



Les centres d'accueil classique peuvent être subdivisés en deux catégories : 29% de la population présente dans les centres d'accueil classique est hébergée dans les foyers d'urgence (foyer Ulysse, foyer Abrisud et Abridado) qui sont uniquement ouverts durant la nuit, le reste de la population étant hébergée dans les foyers de jour et de nuit (foyer Paula Bové, Maison Neiers, ...) constituant un lieu de vie temporaire pour ces personnes.

Dans les foyers d'urgence, la population masculine prédomine avec 83 %, tandis que les foyers de jour et de nuit hébergent 40 % de femmes, 38 % d'enfants et 22 % d'hommes.

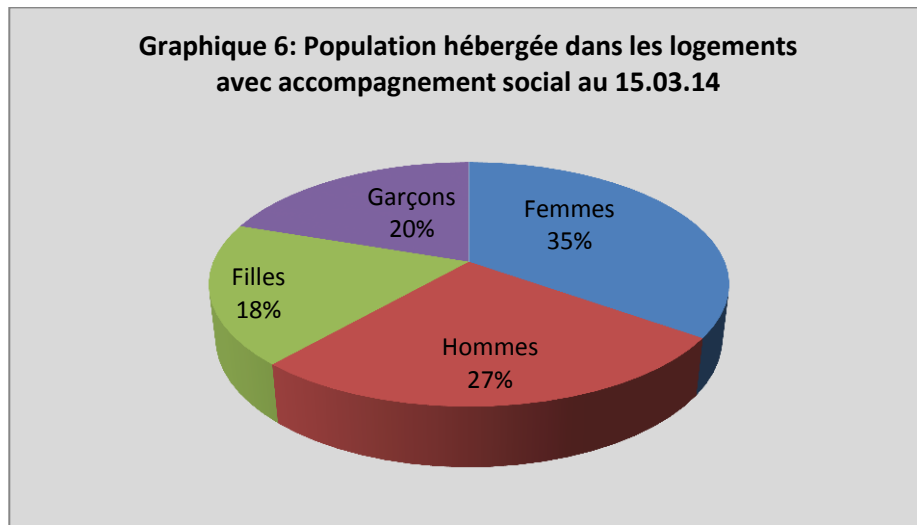
En comparant la population hébergée dans les foyers d'urgence à celle logée dans les foyers de jour et de nuit, la population se répartit comme suit :



1.2. Les logements avec accompagnement social

Les vingt gestionnaires des structures d'hébergement gèrent plus de 440 logements encadrés, accompagnés ou de 2^e phase. Ces logements avec accompagnement social existent sous diverses formes, mais consistent généralement en la mise à disposition à un prix modéré d'un logement individuel ou avec des pièces communes à des personnes ayant des revenus modestes. L'encadrement psycho-social est moins intensif que celui proposé au sein des centres d'accueil classique.

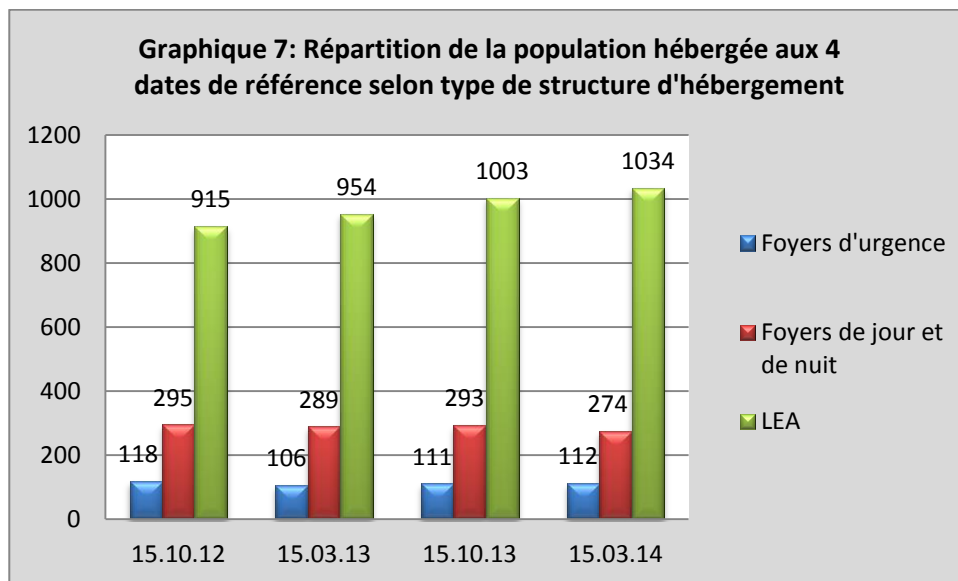
Le nombre de personnes habitant le 15 mars 2014 dans les logements avec accompagnement social s'élève à 1034 personnes, dont 27 % d'hommes, 35 % de femmes et 38% d'enfants (voir graphique 6).



2. Analyse comparative des données recensées en date du 15.10.12, 15.03.13, 15.10.13 et du 15.03.14

2.1. Comparaison des données collectées en date du 15.10.12, 15.03.13, 15.10.13 et du 15.03.14

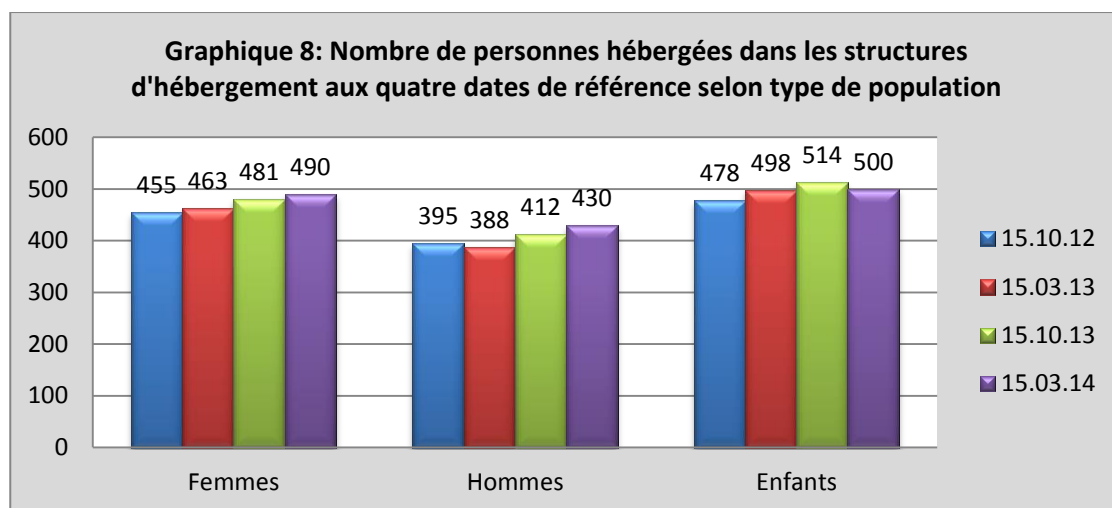
En comparant les données collectées aux quatre dates susmentionnées, on peut constater que **le nombre total des personnes hébergées** a connu une augmentation constante (voir graphique 7). Entre le 15 octobre 2012 et le 15 mars 2014, ce nombre **a progressé de 7%, soit de 92 personnes**.



Le nombre de personnes accueillies au sein des centres d'accueil classique est plutôt stable et varie entre 386 personnes en mars 2014 et 413 personnes en octobre 2012. En moyenne, 400 personnes sont accueillies dans ces centres. On peut constater que les centres d'accueil classique

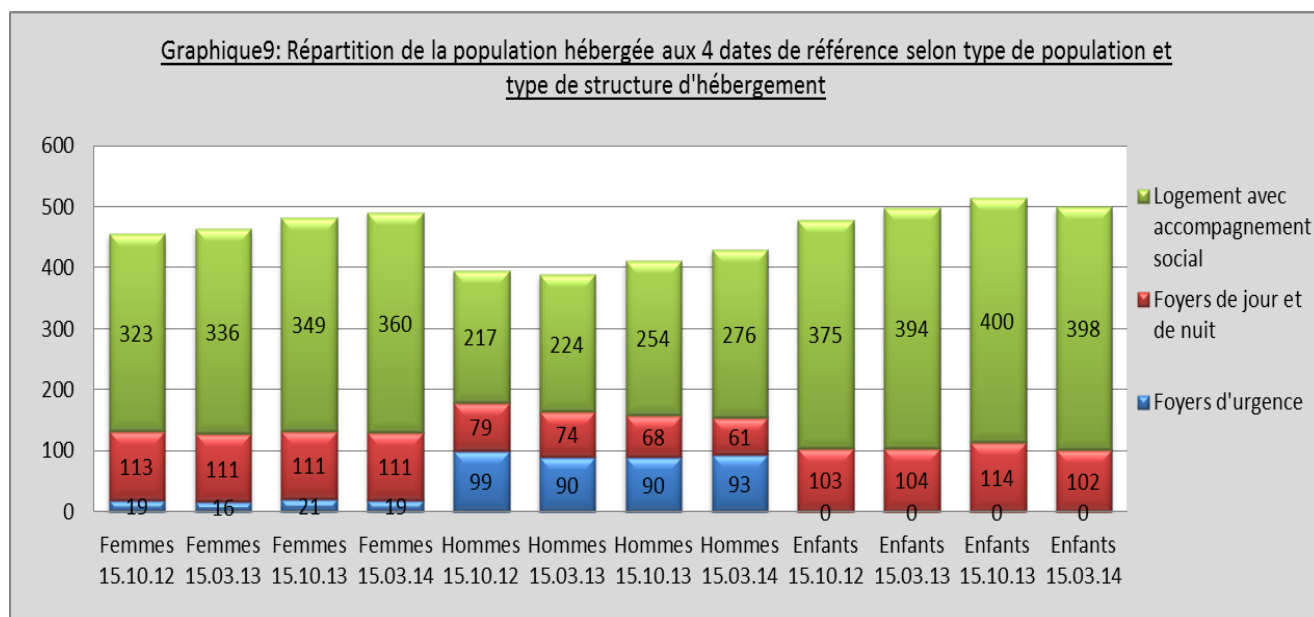
hébergent moins de personnes au mois de mars (moyenne : 391 personnes) qu'au mois d'octobre (moyenne : 409 personnes).

Le nombre de personnes hébergées dans les logements avec accompagnement social a constamment augmenté depuis octobre 2012, accueillant 119 personnes supplémentaires le 15 mars 2014 par rapport au 15 octobre 2012. Une **hausse de 13%** peut ainsi être constatée. Cette hausse est due entre autre à l'augmentation de l'offre de logements avec accompagnement social. En moyenne, 977 personnes ont été accueillies dans les logements avec accompagnement social aux quatre dates de référence.



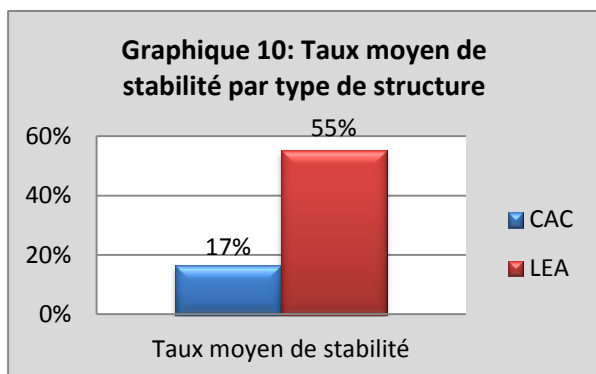
En comparant le type de population rencontrée au sein des structures d'hébergement, on peut constater que **les proportions entre femmes, hommes et enfants restent relativement identiques aux quatre dates étudiées** (voir graphique 8). Le pourcentage de femmes varie entre 34 et 35%, tandis que celui des hommes varie entre 29 et 30%. Le nombre d'enfants représente entre 35 et 37% de la population hébergée par les structures d'hébergement aux quatre dates de référence.

En ventilant ces données également par type de structure d'hébergement, le graphique se présente comme suit :



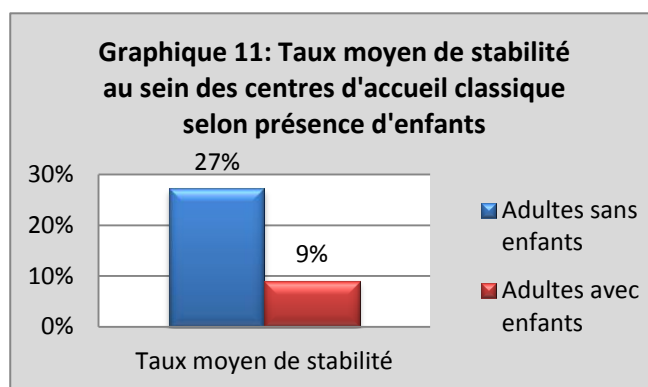
2.2. Stabilité de la population entre le 15 octobre 2012 et le 15 mars 2014¹

Le taux moyen de stabilité est calculé en divisant le nombre de personnes identiques² en date du 15 octobre 2012 et en date du 15 mars 2014 par la moyenne des personnes présentes à ces deux dates.



La population hébergée au sein des logements avec accompagnement social est plus stable que celle des centres d'accueil classique (voir graphique 10). 55 % de la population hébergée dans les logements avec accompagnement social était stable sur la période étudiée, tandis que la population restée stable dans les centres d'accueil classique représente 17 %.

En analysant la stabilité de la population au sein des centres d'accueil classique entre le 15 octobre 2012 et le 15 mars 2014, il s'avère que la stabilité moyenne de la population est plus importante au sein des centres d'accueil classique qui accueillent en grande majorité des adultes sans enfants (voir graphique 11).³



3. Mise à disposition de logements à long terme

Les vingt gestionnaires de structures d'hébergement ont été questionnés le 15 mars 2014 sur la mise à disposition de logements à long terme.

Dix gestionnaires ont indiqué qu'ils mettent des logements à disposition dans lesquels les personnes bénéficiaires peuvent habiter de manière durable, c'est-à-dire plus que 3 ans. Ont été considéré tous les logements dont ils gèrent l'accès et/ou le suivi, qu'ils soient propriétaire ou non.

Selon ces dix gestionnaires, le nombre de personnes bénéficiaires de ces logements s'élève à 292 personnes en date du 15.03.2014, soit 21 % de la population totale hébergée dans les structures d'hébergement à cette date.

Huit gestionnaires des structures d'hébergement ont indiqué qu'ils planifient pour le futur des projets afin de mettre à disposition des logements à long terme, c'est-à-dire sur une période supérieure à 3 ans, à des personnes bénéficiaires et ce en considérant les nouvelles constructions et la réaffectation de logements existants.

¹ Pour deux structures, les données concernant les personnes identiques entre le 15.10.12 et le 15.03.14 n'étaient plus disponibles et n'ont donc pas pu être prises en compte.

² En vue de l'indisponibilité de certaines données, l'élimination des doublons avec l'AIS et la Wunnengshëllef a été calculée en partie pro rata.

³ Critère : nombre d'enfants inférieur ou égal à 10% de la population totale.

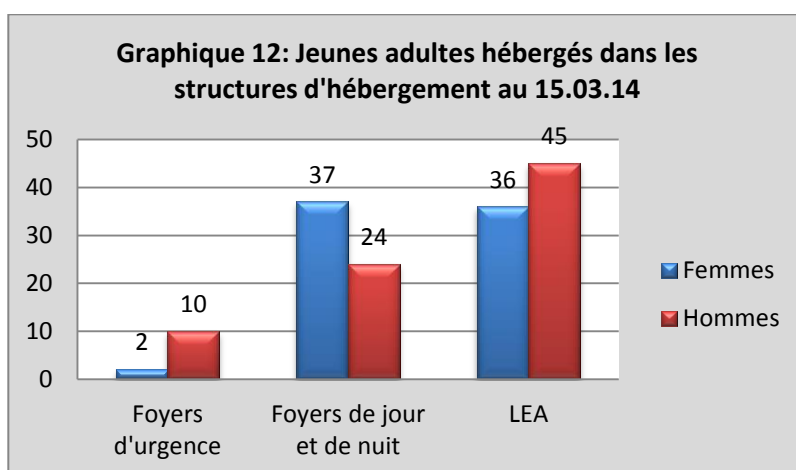
4. Les jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans dans les structures d'hébergement au 15.03.14

Les vingt gestionnaires de structures d'hébergement ont été demandés de bien vouloir compter le nombre de jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans confrontés à une situation d'exclusion liée au logement en date du 15 mars 2014. Ont été considéré dans cette analyse seulement les jeunes adultes qui ne vivent pas dans un même ménage avec leur famille d'origine (parents, grands-parents, ...).

En date du 15 mars 2014, 154 jeunes adultes ont été hébergés dans les structures d'hébergement. La différence de sexes n'est pas significative avec 51% d'hommes et 49% de femmes.

Les jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans et ne vivant pas dans un même ménage avec leur famille d'origine représentent 17% de la population totale adulte hébergée dans les structures d'hébergement, sachant que les hommes sont proportionnellement plus souvent âgés entre 18 et 25 ans que les femmes. Vu que la proportion des jeunes adultes âgés entre 18 et 25 dans la population totale adulte du Luxembourg ne représente que 12,25 % selon le recensement de la population du STATEC en 2011, **les jeunes adultes sont surreprésentés dans la population hébergée dans les structures d'hébergement.**

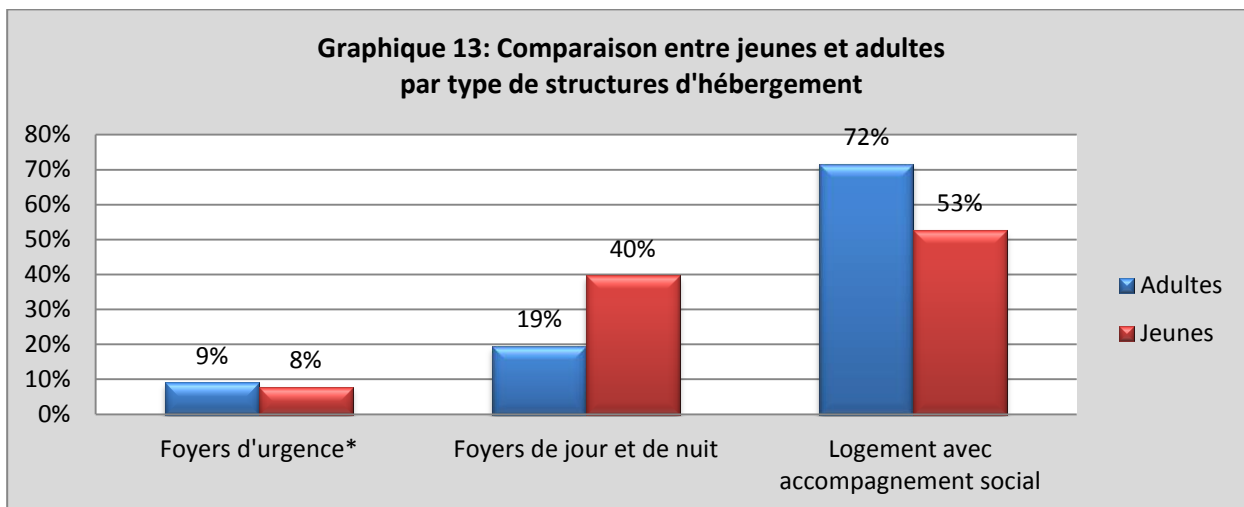
Des 154 jeunes adultes, 47%, soit 73 personnes, sont hébergées dans les centres d'accueil classique. La population féminine prédomine légèrement avec 53%. La plupart des 73 jeunes (84%) ont été hébergés dans les foyers de jour et de nuit. 12 jeunes ont été accueillis dans les foyers d'urgence⁴, notamment au foyer Abrisud et au foyer Ulysse, en date du 15 mars 2014 (voir graphique 12). **Les hommes sont proportionnellement plus souvent hébergés en foyer d'urgence** que les femmes.



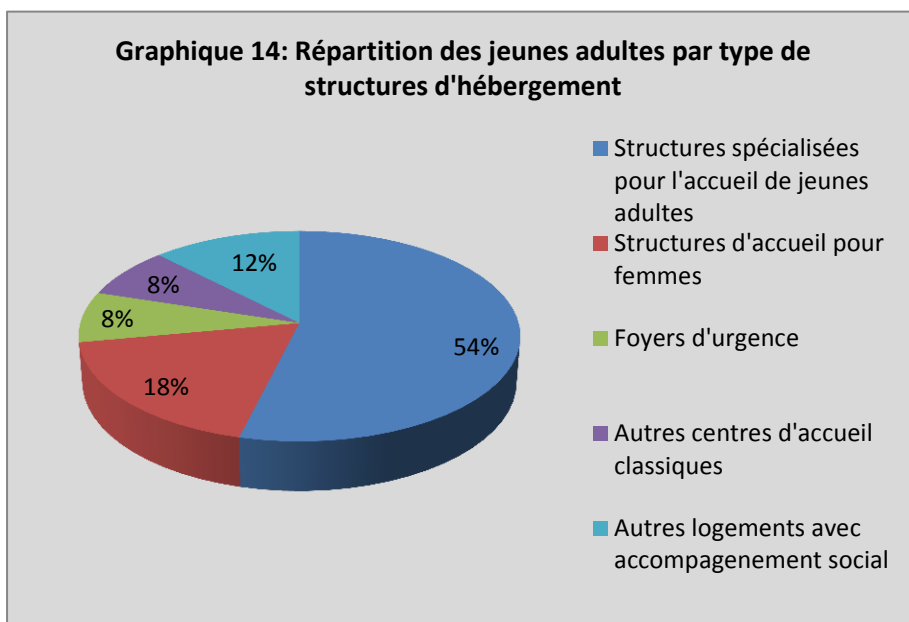
En ce qui concerne les logements avec accompagnement social, 81 jeunes, soit 53% de la population totale des jeunes adultes, y ont été hébergés en date du 15 mars 2014. La population masculine prédomine légèrement avec 56%.

⁴ Données indisponibles quant au foyer de nuit de l'Abrigado.

En comparaison avec les adultes, les **jeunes adultes âgés entre 18 et 25 ans sont proportionnellement plus souvent hébergés dans les foyers de jour et de nuit** que dans les logements avec accompagnement social (voir graphique 13).



Quant à la répartition des jeunes adultes par type de structures d'hébergement, **la majorité de ces jeunes (54%) est hébergée au sein d'une structure spécialisée pour l'accueil de jeunes adultes** (voir graphique 14). La plupart d'entre eux (64%) sont des hommes.



18% de la population des jeunes adultes est hébergée dans des structures d'accueil pour femmes. Il s'agit ici pour une grande partie de jeunes mères.

Quant aux jeunes adultes hébergés dans les autres logements avec accompagnement social, ils représentent 12% de la population, dont 58% de femmes.

Les jeunes adultes accueillies en foyers d'urgence, c'est-à-dire au foyer Ulysse ou au foyer Abrisud, représentent 8% de la population, de même que celle accueillies dans les autres centres d'accueil classique. La population masculine prédomine dans ces institutions.

5. Remarques

Notons qu'à l'ensemble des structures d'hébergement mentionnées ci-dessus s'ajoutent les 220 lits conventionnés par la Caisse Nationale de Santé dans le domaine psychiatrique extra-hospitalier, environ 170 logements de la Société Nationale des Habitations à Bon Marché et environ 1700 logements du Fonds du Logement qui ne sont pas gérés par les vingt gestionnaires des structures d'hébergement pour adultes. De plus, certaines communes mettent des logements sociaux à disposition (950 logements en 2011 incluant les logements de service).

Les foyers d'accueil pour travailleurs immigrés, célibataires ou mariés dont la famille est restée au pays d'origine, n'ont pas été pris en compte, de même que certaines structures d'hébergement pour jeunes adultes tombant sous le champ de l'Office National de l'Enfance (ONE). A cela s'ajoutent également les structures d'hébergement pour personnes handicapées et pour personnes âgées profitant de l'accueil gérontologique.

Annexe 1 : Données recensées au 15.03.2014

	Centre d'accueil classique (CAC)					Logements avec accompagnement (LEA)					CAC et LEA							
	Nombre de personnes hébergées dans les CAC au 15.03.2014					Nombre de personnes hébergées dans les LEA au 15.03.2014					Nombre de personnes IDENTIQUES hébergées au 15.10.2012 ET au 15.03.2014							
	Adultes		Mineurs			Total CAC	Adultes		Mineurs			Total LEA	Adultes		Mineurs			Total
	Femmes	Hommes	Filles	Garçons	Femmes		Hommes	Filles	Garçons	Femmes	Hommes		Filles	Garçons				
1 Caritas Accueil et Solidarité :	16	64	1	0	81	11	30	1	0	42	14	47	1	0	62			
Foyer Ulysse	10	52	0	0	62	0	0	0	0	0	1	15	0	0	16			
COK & Résohaiser (Log. Encad.)	6	12	1	0	19	0	0	0	0	0	3	7	0	0	10			
LEA (Log. Accomp.)	0	0	0	0	0	11	30	1	0	42	10	25	1	0	36			
2 CND5 :	20	42	2	2	66	20	33	3	3	59	13	13	0	0	26			
CND5-Wunnen (CAC)	14	16	2	2	34	0	0	0	0	0	3	1	0	0	4			
CND5-Wunnen (LEA)	0	0	0	0	0	12	10	3	3	28	7	2	0	0	9			
Vollekskichen & Nei Aarbecht	0	0	0	0	0	8	23	0	0	31	3	10	0	0	13			
Abrigado	6	26	0	0	32	0	0	0	0	0	nd	nd	nd	nd	nd			
3 Ville d'ESCH :	3	15	0	0	18	0	7	0	0	7	0	1	0	0	1			
Foyer Abrisud	3	15	0	0	18	0	0	0	0	0	0	1	0	0	1			
LEA	0	0	0	0	0	0	7	0	0	7	0	0	0	0	0			
4 Ennerdaach asbl	0	0	0	0	0	29	17	27	31	104	13	5	16	16	50			
5 Wunnengshëllef asbl :	12	11	0	0	23	99	54	53	52	258	49	26	27	34	136			
Centre d'accueil classique	12	11	0	0	23	0	0	0	0	0	3	2	0	0	5			
LEA	0	0	0	0	0	99	54	53	52	258	46	24	27	34	131			
6 BetreitWunnen Hesperange :	1	4	1	0	6	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2			
Betreit Wunnen fir Jonk Leit	1	4	1	0	6	0	0	0	0	0	1	1	0	0	2			
LEA	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
7 Agence Immobilière Sociale (AIS)	0	0	0	0	0	122	83	78	91	374	68	47	41	43	199			
8 La Main Tendue asbl	0	0	0	0	0	2	0	0	1	3	0	0	0	0	0			
9 Co-labor	0	0	0	0	0	1	4	1	1	7	1	1	1	1	4			
10 Stëmm vun der Strooss	0	0	0	0	0	4	12	0	0	16	2	10	0	0	12			
11 Jugend-an Drogenhëllef	0	0	0	0	0	24	38	14	7	83	12	15	7	5	39			
12 Croix-Rouge-Aidsberodung :	6	13	2	1	22	5	7	1	5	18	5	9	2	5	21			
Maison Henri Dunant	6	13	2	1	22	0	0	0	0	0	1	5	1	0	7			
LEA	0	0	0	0	0	5	7	1	5	18	4	4	1	5	14			
13 Quai 57 - Suchtberodungsstell	0	0	0	0	0	2	2	0	0	4	1	2	0	0	3			
14 CNFL :	11	0	7	1	19	6	0	6	6	18	2	0	3	2	7			
Foyer Sud	11	0	7	1	19	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LEA	0	0	0	0	0	6	0	6	6	18	2	0	3	2	7			
15 FMPO :	29	0	15	27	71	22	1	8	13	44	11	0	5	12	28			
Foyer Maternel	4	0	2	4	10	0	0	0	0	0	1	0	0	1	2			
Foyer Sichern	9	0	6	10	25	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Foyer Paula Bové	12	0	5	10	27	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
Foyer Edith Stein	4	0	2	3	9	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LEA (Centre Ozanam)	0	0	0	0	0	22	1	8	13	44	10	0	5	11	26			
16 Femmes en Détresse :	9	0	6	6	21	27	6	16	13	62	25	4	14	7	50			
Fraenhaus	9	0	6	6	21	0	0	0	0	0	1	0	2	0	3			
LEA	0	0	0	0	0	27	6	16	13	62	24	4	12	7	47			
17 Profamilia :	11	0	3	4	18	10	0	10	6	26	10	0	10	6	26			
Foyer pour femmes	11	0	3	4	18	0	0	0	0	0	0	0	0	0	0			
LEA	0	0	0	0	0	10	0	10	6	26	10	0	10	6	26			
18 Ville de Luxembourg (VDL):	12	5	11	13	41	0	0	0	0	0	2	2	1	5	10			
Foyer Obenthal	5	4	4	5	18	0	0	0	0	0	1	1	0	1	3			
Foyer Moulin d'Eydt	7	1	7	8	23	0	0	0	0	0	1	1	1	4	7			
19 Office Social VDL	0	0	0	0	0	21	5	1	6	33	nd	nd	nd	nd	nd			
20 Office Social Nordstad	0	0	0	0	0	8	6	9	5	28	4	1	2	1	8			
Total	130	154	48	54	386	360	276	193	205	1034	199	166	105	114	584			

1)CAC: Hébergement type Centre d'accueil classique

2) LEA : Logements avec accompagnement social (logements encadrés, accompagnés, deuxième phase, ...)

3) nd = données non disponibles

: Résultat après élimination des doublons engendrés par la double prise en compte des personnes hébergées auprès de l'AIS ou la Wunnengshëllef et accompagnées par un des autres gestionnaires des structures d'hébergement

Annexe 2 : Taux moyen de stabilité au sein des centres d'accueil classique

		Centres d'accueil classique																	
		Nombre de personnes hébergées dans les CAC au 15.10.2012					Nombre de personnes hébergées dans les CAC au 15.03.2014					Nombre de personnes IDENTIQUES hébergées au 15.10.2012 ET au 15.03.2014					TM de stabilité au 15.03.14	TM de stabilité au 15.10.13	TM de stabilité au 15.03.13
		Adultes		Mineurs		Total	Adultes		Mineurs		Total	Adultes		Mineurs		Total			
		Femmes	Hommes	Filles	Garçons		Femmes	Hommes	Filles	Garçons		Femmes	Hommes	Filles	Garçons				
1	Caritas Accueil et Solidarité :	9	72	0	0	81	16	64	1	0	81	4	22	0	0	26	32,10%	41,51%	56,10%
	Foyer Ulysse	5	53	0	0	58	10	52	0	0	62	1	15	0	0	16	26,67%	36,97%	49,15%
	COK & Résolaiser (Log. Encad.)	4	19	0	0	23	6	12	1	0	19	3	7	0	0	10	47,62%	55,00%	73,91%
2	CNDS* :	17	15	5	4	41	14	16	2	2	34	3	1	0	0	4	10,67%	23,26%	49,41%
3	Ville d'ESCH :	2	16	0	0	18	3	15	0	0	18	0	1	0	0	1	5,56%	11,43%	35,29%
4	Wunnengshëllef asbl :	12	15	0	0	27	12	11	0	0	23	3	2	0	0	5	20,00%	29,63%	59,26%
5	BetreitWunnen Hesperange :	4	2	0	0	6	1	4	1	0	6	1	1	0	0	2	33,33%	36,36%	54,55%
6	Croix-Rouge-Aidsberodung :	5	14	1	0	20	6	13	2	1	22	1	5	1	0	7	33,33%	40,00%	60,00%
7	CNFL :	11	0	8	4	23	11	0	7	1	19	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	48,89%
8	FMPO :	28	0	16	20	64	29	0	15	27	71	1	0	0	1	2	2,96%	15,28%	32,06%
	Foyer Maternel	5	0	1	4	10	4	0	2	4	10	1	0	0	1	2	20,00%	36,36%	66,67%
	Foyer Sïchem	7	0	3	6	16	9	0	6	10	25	0	0	0	0	0	0,00%	19,05%	42,11%
	Foyer Paula Bové	10	0	8	5	23	12	0	5	10	27	0	0	0	0	0	0,00%	12,50%	21,28%
	Foyer Edith Stein	6	0	4	5	15	4	0	2	3	9	0	0	0	0	0	0,00%	0,00%	14,29%
9	Femmes en Détresse :	9	0	6	4	19	9	0	6	6	21	1	0	2	0	3	15,00%	16,67%	37,50%
10	ProFamilia :	9	0	6	7	22	11	0	3	4	18	0	0	0	0	0	0,00%	5,00%	11,43%
11	Ville de Luxembourg (VDL) :	14	14	7	15	50	12	5	11	13	41	2	2	1	5	10	21,98%	43,48%	60,95%
	Foyer Obenthalt	8	11	2	6	27	5	4	4	5	18	1	1	0	1	3	13,33%	15,00%	55,00%
	Foyer Moulin d'Eydt	6	3	5	9	23	7	1	7	8	23	1	1	1	4	7	30,43%	65,38%	64,62%
	Total	120	148	49	54	371	124	128	48	54	354	16	34	4	6	60	16,55%	26,42%	48,37%
	*Données non disponibles pour l'Abrigado																		

